

Information de la direction – mise à jour sur la situation actuelle

Nouveau lockdown à partir du 18 janvier 2021

Chères collaboratrices, chers collaborateurs,

Le Conseil fédéral prolonge de cinq semaines les mesures adoptées en décembre. Restaurants, établissements culturels, installations de sport et de loisirs restent fermés jusqu'à fin février. Les événements en public sont toujours interdits. De plus, à partir du 18 janvier, les mesures seront renforcées :

- les magasins et les marchés devront fermer ;
- les rassemblements privés seront limités à cinq personnes ;
- le télétravail devient obligatoire à partir de lundi ;
- si le télétravail n'est pas possible, ou s'il ne l'est que partiellement, le port du masque devient obligatoire dans les locaux où se trouvent plus d'une personne.

Ce qui en découle pour Schulthess :

- recourir au télétravail à chaque fois que possible (en concertation avec le supérieur hiérarchique) ;
- nouveauté: le port du masque est obligatoire dans les locaux où se trouvent plus d'une personne ;
- les contacts personnels avec les clients ou les visites aux clients doivent être limités à un minimum absolu ;
- les visites au SCSAV et à Wolfhausen sont toujours soumises à autorisation ;
- les mesures d'hygiène et les règles de distanciation continuent à s'appliquer ;
- en réunion, le port du masque est toujours obligatoire.

Nous vous prions de respecter en tout temps les règles de l'OFSP, tant en privé que dans le contexte professionnel. La situation est très sérieuse et elle peut évoluer à tout moment. Nous vous tiendrons régulièrement informés. Votre supérieur hiérarchique ou le service du personnel se tient à votre disposition pour toute question.

Prenez soin de vous !

Avec nos meilleures salutations



Thomas Marder
CEO



Martin Keller
CFO et chef du personnel